



## JEAN-CLAUDE HOLLERICH ARCHEVÊQUE DE LUXEMBOURG

### DÉCRET ARCHIÉPISCOPAL

portant sur l'organisation de l'administration et de la pastorale  
de la nouvelle paroisse « Lëtzebuerg Notre-Dame »

Vu les canons CIC 515 et 519 ,  
Vu le canon CIC 527 §2,

j'ai décidé:

1. La charge pastorale et l'administration de la nouvelle paroisse « Lëtzebuerg Notre-Dame » sont confiées à l'équipe pastorale suivante:
  - Monsieur le curé-doyen Tom KERGER, curé-modérateur, avec résidence à Luxembourg-Centre,
  - Monsieur le curé-doyen honoraire Albert BACKES, curé, avec résidence à Luxembourg-Weimerskirch,
  - Monsieur l'abbé Bertrand DEISCHTER, curé, avec résidence à Luxembourg-Dommeldange,
  - Monsieur l'abbé Sergio Paulo DUARTE MENDES, curé, avec résidence à Luxembourg-Centre,
  - Monsieur l'abbé Laurent FACKELSTEIN, curé, avec résidence à Luxembourg-Bonnevoie,
  - Révérend Père Edward HONE CSSR, curé, avec résidence à Luxembourg-Centre,
  - Révérend Père Adolphus IROEGBU SMMM, curé, avec résidence à Luxembourg-Hamm,
  - Monsieur l'abbé Romain KROEGER, curé, avec résidence à Luxembourg-Gasperich,
  - Révérend Père Jude KULAS CSSR, curé, avec résidence à Luxembourg-Centre,
  - Monsieur l'abbé Michel MAJERUS, curé, avec résidence à Luxembourg-Merl,
  - Monsieur l'abbé Dieudonné MWEREKANDE, curé, avec résidence à Luxembourg-Limpertsberg,
  - Révérend Père Zefferino PAROLIN CS, curé, avec résidence à Luxembourg-Bonnevoie,
  - Monsieur l'abbé David RODRIGUEZ GONZALEZ, curé, avec résidence à Luxembourg-Limpertsberg,
  - Révérend Père Roman TYCZYNSKI OMI, curé, avec résidence à Luxembourg-Neudorf,
  - Révérend Père Guillermo Ulianov URQUIZO VASQUEZ CSSR, curé, avec résidence à Luxembourg-Centre,

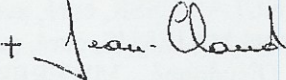


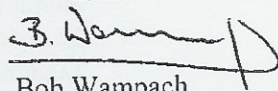
- Révérend Père Daniel JEZAK OMI, vicaire,
- Monsieur l'abbé Piotr SASS, vicaire,
- Révérend Père Alberto AMBROSIO OP, subsidiaire,
- Révérend Père Josy BIRSENS SJ, subsidiaire,
- Révérend Père Jean-Marie BIRSENS SJ, subsidiaire,
- Révérend Père Guy DELAGE SJ, subsidiaire,
- Monsieur l'abbé Jean EHRET, subsidiaire,
- Révérend Père Jacques de L'ARBRE SJ, subsidiaire,
- Révérend Père Maurice GILBERT SJ, subsidiaire,
- Révérend Père Vincent KLEIN SJ, subsidiaire,
- Révérend Père Thierry MONFILS, subsidiaire,
- Monsieur l'abbé Patrick MULLER, subsidiaire et recteur de la Chapelle du Glacis,
- Monsieur le chanoine Jos NERO, subsidiaire,
- Révérend Père Jacques WEISHAUPST SJ, subsidiaire,
- Monsieur l'abbé Michele CAMPOSEO, diacre,
- Monsieur l'abbé Laurent DHAUSSY, diacre,
- Monsieur l'abbé Michel MICHAELY, diacre,
- Madame Julia MICHELS-MEUER, coopératrice pastorale,
- Madame Mireille SIGAL, coopératrice pastorale,
- Monsieur Antonio CAPURSO, auxiliaire pastoral,
- Révérende Sœur Perpetua COELHO DOS SANTOS, auxiliaire pastorale,
- Madame Marie-Hélène GAMMEL, auxiliaire pastorale,
- Madame Jeannine LINSTER-BESCH, auxiliaire pastorale,
- Madame Sandra MARKIC-PETROVIC, auxiliaire pastorale,
- Madame Claudine MOOTZ, auxiliaire pastorale,
- Révérende Sœur Maria José NICOLAU MARQUES, auxiliaire pastorale,
- Madame Liliane LOOS-MAGAR, catéchète titulaire (avec effet au 15 septembre 2017),
- Madame Christine MARX-HECK, catéchète titulaire (avec effet au 15 septembre 2017),
- Madame Marianne PONCIN, catéchète titulaire (avec effet au 15 septembre 2017),
- Madame Marylise PONCIN, catéchète titulaire (avec effet au 15 septembre 2017),
- Monsieur Manuel FERNANDES, membre,
- Madame Teresinha FERNANDES, secrétaire,
- Madame Maria KREUTZ-FRERES, secrétaire,
- Madame Nelly LINSTER-HINZY, secrétaire,
- Madame Colette RODERES, secrétaire,
- Madame Liliane ZANGERLÉ-SCHOENTGEN, secrétaire.

2. Les curés sont dispensés de la célébration de mise en possession de leur charge.

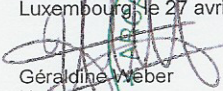
3. Le présent décret est publié au bulletin diocésain.

Luxembourg, le 17 avril 2017

+   
+ Jean-Claude Hollerich  
Archevêque de Luxembourg

d. m.  
  
Bob Wampach  
Notaire

Pour copie conforme  
Luxembourg, le 27 avril 2017

  
Géraldine Weber  
Notaire

